
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} AVRIL – 30 JUIN 2006)

127

AFRIQUE DU SUD

8 mai 2006. **Vice-président.** Ancien vice-président sud-africain, Jacob Zuma est acquitté par la Haute Cour de Johannesburg des accusations de viol portées contre lui. Il a longtemps été considéré comme le favori pour succéder à Thabo Mbeki en 2009. Il doit encore faire face à un procès pour corruption. Il est en effet accusé d'avoir sollicité un pot-de-vin auprès de la société Thalès dans le cadre d'un contrat d'armement.

ALGÉRIE

Juin 2006. **Révision constitutionnelle.** Un projet de révision constitutionnelle officiellement présenté par le FLN est annoncé. Il vise à étendre les pouvoirs du président et à enlever le pouvoir de censurer le gouvernement au Parlement. Proposition devenue hélas bien classique, la limitation du nombre des mandats à deux sera supprimée.

ALLEMAGNE

7 avril 2006. **Commission parlementaire-CIA.** L'opposition réunit assez de voix au Bundestag pour obtenir la création d'une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur la coopération entre les services secrets allemands et la CIA pendant la guerre en Irak et dans la lutte contre le terrorisme islamiste. L'ancien chancelier Gerhard Schröder et son ex-bras droit devenu ministre des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, devraient être entendus.

10 avril et 14 mai 2006. **SPD.** Cinq mois après sa désignation triomphale, le 15 novembre, par 99,4 % des voix, Matthias Platzeck, 52 ans, quitte la présidence du SPD pour raisons de santé. Il reste ministre-président du Brandebourg qu'il dirige depuis le 26 juin 2002. Kurt Beck, 57 ans, n° 2 du SPD, le remplace. Ministre-président de Rhénanie-Palatinat depuis le 26 octobre 1994, où il dirige

* Université de Poitiers – CNRS UMR 6224 CECOJI.

une coalition actuellement unique SPD-FDP, il a été brillamment confirmé dans son Land le 26 mars. Il est désigné à nouveau par un congrès extraordinaire du SPD à Berlin le 14 mai avec 95 % des suffrages. Il n'entend pas remettre en cause la « grande coalition » avec les chrétiens-démocrates d'Angela Merkel.

29-30 avril 2006. **WASG.** Les délégués de la WASG, parti issu de dissidents du SPD, réunis à Ludwigshafen votent par 186 voix contre 107 en faveur de la fusion avec le Parti de gauche constitué d'anciens communistes de RDA. Lors d'un référendum interne dont les résultats avaient été connus le 2 avril, 78 % des militants avaient voté pour la fusion.

BAHREÏN

Juin 2006. **Femmes.** Mona Jassem al-Kawari est nommée juge par un décret du roi de Bahreïn. Elle avait déjà été en 2002 l'une des trois premières femmes à devenir procureur. Elle devient la première femme juge dans les pays du Golfe, contre l'interprétation de l'Islam selon laquelle les femmes seraient inaptes à devenir juges parce qu'elles n'auraient pas la capacité d'être impartiales du fait de leur émotivité.

BELARUS

5 avril-18 mai 2006. **Union européenne; élections présidentielles.** Suite aux élections, les ministres des Affaires étrangères interdisent de visa, le 5 avril, 31 personnalités biélorusses dont le président Loukachenko pour « atteintes aux normes électorales internationales ».

Le 27 avril, Alexandre Milinkevitch, leader de l'opposition, est arrêté par la police et condamné à quinze jours de pri-

son à cause d'une manifestation organisée la veille pour le vingtième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. Il est libéré le 12 mai.

Le 18 mai, l'Union européenne annonce le gel des avoirs et l'interdiction de visa d'entrée pour le président biélorusse et 35 autres responsables politiques.

BELGIQUE

20 avril 2006. **Homosexualité.** Le Sénat adopte de justesse, par 34 voix contre 33 et 2 abstentions, un projet de loi autorisant l'adoption par des couples homosexuels.

18 mai 2006. **Extrême droite.** Une procédure visant à priver de financement public le parti nationaliste flamand Vlaams Belang est lancée par des députés devant le Conseil d'État. Celui-ci peut suspendre pour une période de trois mois à un an le financement public d'un parti s'il « bafoue » les droits garantis par la CEDH.

Daniel Féret, président du Front national belge, est condamné à une peine de dix ans d'inéligibilité et 250 heures de travail d'intérêt général « dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères ». À défaut, il devra purger dix mois de prison. La Cour a jugé que les tracts diffusés par le FN après les attentats du 11 septembre contrevenaient à la loi réprimant les propos xénophobes, car ils assimilaient musulmans et terroristes.

18 mai 2006. **Parti socialiste.** Jacques Van Gompel, bourgmestre socialiste de Charleroi, remet son mandat « à la disposition de son parti ». C'est la conséquence d'un scandale d'abus de biens sociaux, de détournements et de fraudes.

Une dizaine de membres du parti ont été mis en examen.

1^{er} juin 2006. **Unité.** Le parti d'extrême droite xénophobe Vlaams Belang, atteint par la contagion monténégrine, dépose une proposition de loi invitant le gouvernement à préparer la partition de la Belgique. Les partis démocratiques flamands ont permis à la résolution de franchir la première étape de la procédure alors que les partis francophones s'y opposaient unanimement.

BRÉSIL

2 avril 2006. **Ministres, intérim.** 8 ministres sur 25 abandonnent leur portefeuille afin de se conformer à la loi électorale et pouvoir ainsi participer aux élections législatives d'octobre prochain. La garde rapprochée du président Lula s'en va avec José Alencar, vice-président et ministre de la Défense, Saraiva Felipe, ministre de la Santé, Ciro Gomez, ministre de l'Intégration nationale, et Jacques Wagner, ministre des Relations institutionnelles. Cela intervient après le départ précipité d'Antonio Palocci, ministre des Finances, impliqué dans une affaire de pots-de-vin.

En vertu de cette loi électorale très stricte sur les cumuls, c'est la présidente du Tribunal fédéral suprême, Ellen Gracie Northfleet, 58 ans, qui assurera l'intérim du président Lula lors de ses déplacements à l'étranger; les trois autres successeurs du président – le vice-président José Alencar, le président de l'Assemblée Aldo Rebelo et le président du Sénat Renan Calheiros – ne pouvant en vertu des nouvelles dispositions assurer l'intérim.

CHINE

16 mai 2006. **Révolution culturelle.** Il y a quarante ans commençait la Révolution culturelle. Le Comité central appelait à « l'élimination » des « éléments de la bourgeoisie » « infiltrés » à tous les niveaux. Les autorités font le silence sur cette décennie, la censure bloquant l'expression « Révolution culturelle » sur Internet.

4 juin 2006. **Tian An Men.** Dix-sept ans après Tian An Men, pour la première fois, en avril, les autorités chinoises versent des indemnités pour une des personnes tuées pendant la répression du mouvement en faveur de la démocratie en 1989. Tang Deying, habitante de Chengdu, a reçu 70 000 yuans (7 500 €) pour la perte de son fils Zhou Guocong, 15 ans, qui avait été emmené par la police de Chengdu deux jours après le début de la répression et était mort des suites des coups assésés.

11 juin 2006. **Corruption. Jeux olympiques.** Liu Zhihua, l'un des neuf vice-maires de Beijing, est démis de ses fonctions pour « corruption et débauche ». Il aurait demandé un pot-de-vin à un « homme d'affaires étranger » pour lui faciliter l'achat d'un terrain non loin du futur stade olympique. Il semble également qu'il entretenait des maîtresses.

16 juin 2006. **Presse. États-Unis.** Zhao Yan, 44 ans, collaborateur chinois du *New York Times*, comparait à huis clos devant le tribunal intermédiaire numéro deux de Beijing, accusé de « divulgation de secrets d'État », délit passible de la peine de mort, qui cependant n'est jamais requise. Il est condamné le 25 août à trois ans de prison, verdict très modéré vu l'accusation.

CHYPRE

21 mai 2006. **Élections législatives.** Premières élections depuis le rejet du plan de réunification en avril 2004.

130 Neshe Yashin, poétesse, est la première Chypriote turque à être candidate. En janvier, un amendement à la Constitution a autorisé le vote et l'éligibilité des Chypriotes turcs résidant dans le Sud. La coalition gouvernementale de gauche du président Tassos Papadopoulos conserve une large majorité au Parlement. Les cinq partis de la coalition recueillent ensemble près de 69 % des voix, renforçant le président Papadopoulos dans son opposition au plan de l'ONU.

Le Parti progressiste du peuple travailleur (AKEL), poids lourd de la coalition, arrive en tête avec 31,2 % des suffrages, emportant 18 des 59 sièges et devançant le parti d'opposition Rassemblement démocratique (DISY) (30,3 % et 18 sièges); le Parti démocratique (DIKO), parti de centre droit du président Tassos Papadopoulos, ultranationaliste, animateur du rejet du plan de règlement de l'ONU (17,9 % et 11 élus); le Parti socialiste (EDEK) (8,9 % et 5 élus) et le Parti européen (Evroko) (5,7 % et 3 élus). La participation a été de 89 %.

COLOMBIE

28 mai et 18 juin 2006. **Élections présidentielle et législatives.** Le président Uribe, 54 ans, droite, est le premier président colombien à être réélu pour un second mandat depuis un siècle. Il obtient une victoire très nette avec 62 % (+11 %) des voix, devançant largement le candidat de gauche libéral, Carlos Gaviria, qui n'a que 22 % des suffrages, et celui du Parti libéral, Horacio Serpa Uribe

(11,8 %), dont le parti est le grand perdant de ces élections. Mais l'abstention a été très forte : 56 %. Le vote s'est déroulé dans un calme relatif. Le président réélu dispose d'une large majorité au Parlement élu en mars.

DANEMARK

2 juin 2006. **Homosexualité.** Les députés danois adoptent par 86 voix contre 61 et 21 abstentions une loi autorisant les couples de lesbiennes à recourir à l'insémination artificielle. Depuis 1997, les femmes seules et les couples de même sexe ne pouvaient bénéficier de la procréation médicalement assistée. Les chrétiens-démocrates et le Parti du peuple danois (populiste) ont tenté de s'opposer à la loi, mais les libéraux ont voté avec l'opposition.

ESPAGNE

7 avril 2006. **Gouvernement.** Le Premier ministre José Luis Zapatero procède à un remaniement surprise de son gouvernement en confiant la Défense et l'Intérieur à deux de ses proches, José Antonio Alonso précédemment ministre de la Défense, et Alfredo Perez Rubalcaba qui aurait dirigé les pourparlers avec l'ETA. Cela permet d'écarter José Bono, ministre de la Défense, hostile à tout élargissement des compétences des communautés autonomes.

8 avril 2006. **Homosexualité.** Longtemps hostile au mariage homosexuel, la droite connaît le premier mariage d'un élu homosexuel du Parti populaire par un maire du même parti.

18 juin 2006. **Catalogne.** Un référendum sur l'autonomie régionale élargie a

lieu en Catalogne. Les socialistes et les autonomistes d'Iniciativa per Catalunya, le parti Convergència y Union, ainsi que les communistes et les Verts se prononcent pour le oui. Le Parti populaire fait campagne pour le non ainsi que le parti indépendantiste ERC qui pourtant fait partie de la coalition au pouvoir à Barcelone mais estime que le projet ne va pas assez loin.

Moins de la moitié des électeurs a participé au vote. Peut-être parce que le résultat semblait acquis d'avance.

Certains articles soulèvent des polémiques comme celui évoquant le « devoir » de parler catalan. Il en est de même de l'évocation de la Catalogne comme une Nation.

La région aura une marge de manœuvre plus large en matière de fiscalité pouvant lever plus d'impôts et en gérer la moitié à travers une agence propre.

*Référendum sur
l'autonomie régionale élargie*

Inscrits	5 202 291	
Votants	2 570 478	(49,41 %)
Nuls	23 046	
Suffrages exprimés	2 547 432	
Oui	1 882 650	73,90 %
Non	528 721	20,76 %
Blancs	136 061	5,34 %

Juin 2006. **ETA.** Le gouvernement entend mener des discussions avec l'ETA pour mettre fin au terrorisme. Le Parti populaire refuse son soutien. Le 10 juin, plus de 200 000 personnes manifestent contre l'ouverture des négociations à l'initiative de l'Association des victimes du terrorisme.

L'ETA revendique cependant l'unité du Pays basque et exprime sa revendication également à l'égard de la France alors que celle-ci considère que la recherche d'une solution au Pays basque espagnol relève « de la souveraineté espagnole ».

Cela n'empêche pas la poursuite des actions de la police espagnole.

C'est le 29 juin que le Premier ministre José Luis Zapatero annonce l'ouverture d'un dialogue avec l'ETA. La déclaration n'est pas faite dans l'hémicycle mais dans une salle attenante. De ce fait il n'y a pas de vote.

131

ÉTATS-UNIS

4 avril 2006. **Chambre des Représentants.** Tom DeLay, leader de la majorité républicaine à la Chambre des Représentants, Représentant du Texas, pris dans plusieurs scandales, annonce qu'il démissionnera avant « mi-juin » et ne se représentera pas aux élections de novembre 2006.

4 avril 2006. **Irak. Référendum.** 32 communes du Wisconsin organisent un référendum sur le retrait des troupes américaines en Irak. Ces référendums n'ont qu'une valeur consultative. 24 communes adoptent la proposition.

Avril-mai 2006. **Maison-Blanche.** George W. Bush annonce la nomination de Rob Portman, 51 ans, représentant pour le commerce en charge de l'OMC depuis le 29 avril 2005, en tant que directeur des Affaires budgétaires. Il est remplacé à son poste par Susan Schwab qui était son adjointe. Ces nominations font suite au départ, en mars, du Secrétaire général de la Maison-Blanche, Andrew (Andy) H. Card Jr., 59 ans, en fonction

depuis le 20 janvier 2001, c'est-à-dire depuis l'entrée en fonction de George W. Bush, qui a été remplacé par Joshua Bolten, 52 ans, auparavant directeur du Budget.

Le 19 avril, Karl Rove, tout en conservant son rang de chef de cabinet adjoint, abandonne le poste de coordinateur politique. Le même jour Scott McClellan, très critiqué par les journalistes, secrétaire chargé de la presse, démissionne.

Le 26 avril, c'est le journaliste de la chaîne câblée conservatrice Fox News du magnat Rupert Murdoch, Tony Snow, qui est nommé porte-parole du président Bush et remplace Scott McClellan.

Le 26 mai, Dirk Kempthorne, 55 ans, gouverneur de l'Idaho, est confirmé comme secrétaire à l'Intérieur et remplacé par Jim Risch, 63 ans, comme gouverneur de l'Idaho. Dirk Kempthorne remplace Gale Norton, en fonction depuis le 31 janvier 2001 et dont l'intérim était assuré depuis le 1^{er} avril par Lynn Scarlett.

Avril-juin 2006. **Guantanamo.** Pour la première fois, le Pentagone révèle les noms et nationalités de 558 personnes qui sont ou ont été détenues sur la base. 490 hommes sont toujours prisonniers.

Par 597 voix contre 15 (des souverainistes polonais) et 20 abstentions, le Parlement européen demande la fermeture de Guantanamo, une semaine avant la visite du président Bush à Vienne pour le sommet UE-États-Unis.

Le 29 juin, suite à un recours de Salim Hamdan, ancien chauffeur d'Oussama Ben Laden, la Cour suprême estime que le président Bush n'avait pas la compétence pour instituer les tribunaux militaires d'exception pour juger « les combattants ennemis » à Guantanamo. L'arrêt (aff. 05-184, *Hamdan v. Rumsfeld*,

secretary of Defense et al.) a été rendu par 5 voix contre 3 (les juges Scalia, Thomas et Alito), le Chief Justice Roberts ne prenant pas part à la décision, et rédigé sous la plume du juge Stevens. Il affirme que ces tribunaux sont contraires aux conventions de Genève et aux lois américaines. Le système doit être revu et avoir l'aval du Congrès. Cela entraîne *de facto* l'annulation de la soixantaine de procès. C'est un véritable camouflet pour la Maison-Blanche.

11 mai et 23 juin 2006. **NSA. CIA.** La NSA, l'agence chargée du renseignement électronique, collecterait en secret depuis le 11 septembre 2001 des relevés d'appels téléphoniques de millions d'Américains. Cela oblige George W. Bush à intervenir, le 11 mai, pour assurer que les activités de la NSA n'empiètent pas sur la vie privée des Américains.

Le 23 juin, la presse révèle que la CIA, sous la supervision du Trésor, surveillait secrètement les transferts internationaux d'argent sans aucun mandat de perquisition en accédant aux données à travers le réseau interbancaire Swift.

21 et 24 mai 2006. **Corruption.** Alors que les démocrates ont fait de la lutte contre la corruption de l'administration Bush leur cheval de bataille, les bureaux au Congrès du représentant démocrate William Jefferson, premier élu noir à représenter la Louisiane depuis 1990, sont perquisitionnés le 21 mai. Il est soupçonné d'avoir reçu 400 000 \$ et d'autres avantages financiers en échange d'une intervention pour faciliter l'implantation en Afrique de la société de télécommunication iGate. On pense aussi qu'il a bénéficié de dons du lobbyiste Jack Abramoff.

Le 24 mai, c'est le président de la

Chambre des Représentants Dennis Hastert qui fait l'objet d'une enquête du FBI pour corruption dans le cadre des affaires liées à Jack Abramoff.

Mai 2006. **Internet. Libertés. Télévision.** Le Département de la Justice demande aux majors de l'Internet de conserver pendant deux ans – au lieu de trois mois aujourd'hui – la trace des sites visités par leurs clients et les adresses des destinataires des courriels. On envisage même une loi à cet effet.

Une loi multipliant par dix (de 32 500 à 325 000 \$) les amendes contre les chaînes hertziennes violant la législation sur la « décence » déjà adoptée par le Sénat est adoptée par la Chambre des Représentants par 379 voix contre 35. Le débat a été lancé lors de l'affaire du *Nipplegate* lorsque, à l'occasion de la retransmission du Super-Bowl, le sein d'une chanteuse avait été découvert brièvement, obligeant la chaîne CBS à présenter des excuses. Le 31 mai, la Federal Communications Commission a confirmé une amende de 550 000 \$ à l'encontre de vingt stations de CBS. La législation américaine interdit les contenus obscènes et, de 6 heures à 22 heures, les contenus indécents. L'indécence est la description d'organes ou d'activités sexuelles susceptible de choquer en fonction des « standards de la communauté contemporaine ».

12 et 28 juin 2006. **Peine de mort.** Le 12 juin, la Cour suprême (aff. 05-8794, *Hill v. McDonough, interim Secretary, Florida Department of corrections et al.*) autorise à l'unanimité Clarence Hill, 47 ans, condamné à mort en Floride, à contester en justice le mode d'exécution prévu.

Le 27 juin, Angel Maturin Retendiez, Mexicain de 46 ans, tueur en série, auteur

d'au moins quinze meurtres, est exécuté, bien que ses avocats aient affirmé qu'il était schizophrène. La Cour suprême interdit l'exécution des condamnés qui ne sont pas en mesure de comprendre ce qui leur arrive, mais les experts étaient partagés.

Le 28 juin, Sedley Alley, 48 ans, est exécuté à Nashville, Tennessee, par injection létale après avoir été condamné en 1987 – il y a dix-neuf ans – pour le viol et le meurtre d'une jeune fille. C'est la première exécution au Tennessee depuis 1960 et la vingt-quatrième aux États-Unis depuis le début de l'année.

Juin 2006. **Homosexualité. Révision constitutionnelle.** Le Sénat empêche l'adoption d'un amendement constitutionnel interdisant le mariage homosexuel. La proposition n'obtient que 49 voix contre 48. Or, il aurait fallu les deux tiers des votes.

GRANDE-BRETAGNE

10 avril 2006. **Droit au mariage.** La Haute Cour de Londres juge que la loi sur les mariages blancs est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme et équivaut à la discrimination raciale et religieuse. Depuis 2004, les immigrés sur le sol britannique souhaitant se marier doivent se procurer un « certificat d'approbation ». Cette procédure concerne tous les immigrés sauf les anglicans, les autorités estimant que les contrôles exercés par l'Église anglicane sont assez stricts. C'est sur cet argument que se sont appuyés les magistrats.

12 avril 2006. **Terrorisme. Libertés publiques. CEDH.** La Haute Cour de Londres estime « incompatible » avec

la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) la loi antiterroriste de 2005.

134 13 avril 2006. **Premier ministre.** Un ancien conseiller du gouvernement Blair est arrêté puis remis en liberté sous caution dans le cadre de l'affaire de la vente de titres honorifiques. Tony Blair pourrait être interrogé par Scotland Yard, selon *News of the World*, dans le cadre de l'enquête sur les accusations de « ventes » de titres honorifiques ou de sièges à la Chambre des Lords par les partis politiques à de riches hommes d'affaires.

Avril-mai 2006. **Cabinet.** Après le scandale sur l'anoblissement des donateurs du Labour et la controverse sur la réforme du système d'éducation, le cabinet de Tony Blair est au plus bas dans l'opinion. Les résultats des élections locales ne font qu'aggraver la situation.

Tony Blair rencontre de graves difficultés qui vont l'obliger à remanier profondément son cabinet. Sur ses 23 membres, 6 seulement ne sont pas touchés par cette nouvelle donne. Le 26 avril, le vice-Premier ministre John Prescott, qui exerce cette fonction depuis le 2 mai 1997, avoue une liaison extra-conjugale avec une secrétaire; la ministre de la Santé Patricia Hewitt se fait huer par 2 000 infirmières en colère et le Secrétaire au Home Office, Charles Clarke, avoue que, depuis sept ans, ses services ont libéré 1 023 criminels étrangers en fin de peine, sans vérifier s'il fallait les expulser. Il perd sa fonction.

Le 5 mai, le cabinet est remanié. Margaret Beckett, 63 ans, ministre de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales depuis 2001, devient Secrétaire au Foreign Office, première

femme à occuper ce poste. John Reid, 59 ans, qui était Secrétaire à la Défense depuis le 6 mai 2005, prend les fonctions de Secrétaire au Home Office occupées par Charles Clarke, 56 ans, depuis le 15 décembre 2004, et Des Browne, 54 ans, devient Secrétaire à la Défense. Le leader de la Chambre des Communes, Geoff Hoon, devient ministre des Affaires européennes. John Prescott reste vice-Premier ministre mais perd ses responsabilités en matière de collectivités locales et de fonction publique qui vont à Ruth Kelly.

Parmi les autres ministres, on notera Alan Johnson à l'Éducation et Alistair Darling au Commerce.

Quant à Hazel Blears, elle occupe le poste de président du Labour.

Avec l'entrée de deux jeunes nouveaux ministres, David Milliband à l'Environnement et Douglas Alexander aux Transports, il s'est plus agi, en réalité, d'un jeu de chaises musicales que d'un changement radical.

Tony Blair n'entend pas quitter ses fonctions dans l'immédiat. Selon certaines informations, ce ne serait qu'à l'été 2007.

4 mai 2006. **Élections locales.** Des élections ont lieu dans 176 conseils locaux et municipaux pour renouveler 4 361 sièges. 23 millions d'électeurs, soit la moitié des Britanniques, étaient appelés aux urnes, le scrutin concernant un peu moins du quart des élus locaux anglais. La participation n'a été que de 36 %, ce qui est traditionnellement bas.

Victime de l'érosion du pouvoir, le parti de Tony Blair subit une sérieuse défaite, notamment à Londres. Le Parti conservateur remporte sa première victoire depuis 1992; le Parti libéral démocrate stagne; le BNP (*British*

National Party), parti d'extrême droite, confirme sa percée en réalisant son meilleur score.

Les travaillistes enregistrent un sévère échec, ne recueillant que 26 % des voix et 1 439 élus, perdant 302 mandats tandis que les conservateurs atteignent 40 % des voix et gagnent 287 sièges en totalisant 1 830, les libéraux-démocrates devançant même en voix les travaillistes avec 27 % des voix et ayant 909 élus. Le British National Party a 32 sièges. Les Verts ont 29 élus.

14 juin 2006. **Compétence universelle.** Les Law Lords annulent un jugement de cour d'appel qui aurait permis à quatre Britanniques, torturés en Arabie Saoudite, de poursuivre pour torture des Saoudiens, considérant qu'une cour nationale ne pouvait « développer le droit international » de façon unilatérale.

25 juin 2006. **Human Rights Act.** Loi qui avait enfin permis l'incorporation de la Convention européenne des droits de l'homme, le Human Rights Act est menacée par les conservateurs. Le leader tory, David Cameron, se prononce pour l'abrogation de ce texte estimant qu'il a affaibli la lutte contre le terrorisme.

GUATEMALA

27 juin 2006. **Dictateur.** La Cour constitutionnelle accepte le recours de l'ancien dictateur Efraïn Rios Montt, président du 23 mars 1982 au 8 août 1983, empêchant ainsi son interrogatoire par le magistrat espagnol Santiago Pedraz qui enquête sur le général Rios Montt et sept autres militaires qu'il accuse de génocide à l'égard des populations indiennes, de terrorisme d'État, d'assassinat et de

tortures pendant la guerre qui a ravagé le pays de 1960 à 1996.

HAÏTI

21 avril 2006. **Élections législatives.** Le deuxième tour des élections législatives a lieu, marqué par une très forte abstention. Le taux de participation n'a pas dépassé 15 %. Le parti du président élu René Préval, Lespwa (L'espoir), obtient 12 des 27 sièges au Sénat, 4 allant à l'Organizasyon Pèp Kap Lité (Organisation du peuple en lutte) du pasteur Chavanne Jeune et 3 à la Fusion des sociaux-démocrates haïtiens de Serge Gilles, 3 sièges devant donner lieu à un nouveau scrutin après annulation. À la Chambre des députés, Lespwa aura 20 des 87 sièges, la Fusion des sociaux-démocrates haïtiens 14, l'Alliance démocratique 11, l'Organizasyon Pèp Kap Lité 8, et la Fanmi Lavalas (Famille l'Avalanche) 7, 10 sièges ayant vu leur résultat annulé.

HONGRIE

9 et 23 avril 2006. **Élections législatives.** Les électeurs hongrois disposent de deux voix, l'une pour un député de circonscription, l'autre pour une liste de parti. Il y a 176 circonscriptions, 146 députés élus sur une base régionale, et 63 sur une base nationale, soit un total de 385 députés.

Événement rare en Europe centrale et orientale, les électeurs ont reconduit le gouvernement en place.

Au premier tour, le Parti socialiste obtient 43,2 % des voix et 105 sièges, l'Union civique hongroise-Fidesz 42 % et 97 élus, l'Alliance des démocrates libres 6,5 % et 4 députés, et le Forum démocratique hongrois 5 % et 2 élus.

Les 174 autres sièges sont attribués au second tour le 23 avril. La coalition socialiste-libérale de centre gauche menée par Ferenc Gyurcsany, 45 ans, Premier ministre depuis le 27 août 2004, ancien patron des Komsomols qui a fait fortune dans l'immobilier, remporte une victoire confortable lui donnant la majorité absolue sur les conservateurs du Fidesz, conduits par l'ancien Premier ministre Victor Orban, ancien dissident libéral, au pouvoir du 6 juillet 1998 au 27 mai 2002, et qui ont 164 élus.

La participation a été de 67,8 %.

136 Les socialistes ont au total 190 sièges, la Fidesz 164, les Démocrates libres 20 et le Forum démocratique hongrois 11.

ISRAËL

4 mai 2006. **Gouvernement.** Le nouveau cabinet du Premier ministre Ehud Olmert, 61 ans, prête serment. Il est formé de quatre partis hétérogènes : Kadima, le nouveau parti centriste formé par Ariel Sharon, le parti travailliste, le parti des retraités et le parti religieux Shas. Il réunit 67 députés sur 120.

Ce gouvernement apparaît d'autant plus fragile que le parti Shas (ultra-orthodoxe) qui dispose de 4 portefeuilles ministériels n'a pris aucun engagement sur le plan de « regroupement » du Premier ministre, plan qui prévoit l'évacuation de plusieurs colonies de Cisjordanie et la fixation unilatérale des frontières de l'État hébreu.

14 mai 2006. **Arabes israéliens.** À une voix de majorité, la Cour suprême d'Israël, considérant que les Palestiniens étaient des « ressortissants d'une entité ennemie », entérine une loi visant à empêcher les conjoints palestiniens d'Arabes israéliens de vivre en Israël.

Cette loi a été dénoncée par le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale.

15 juin 2006. **Mur.** La Cour suprême d'Israël ordonne le démantèlement d'un tronçon de 5 km de la « clôture de sécurité » empiétant sur une centaine d'hectares de terres de villages palestiniens.

ITALIE

9-19 avril 2006. **Élections législatives.** La nouvelle loi électorale organise un système proportionnel avec une prime à la majorité pour la coalition arrivée en tête. Cependant cette prime est calculée au niveau national pour la Chambre des députés et sur des bases régionales au Sénat. Elle a profité à la gauche à la Chambre des députés. Au Sénat, elle a bénéficié à la droite mieux implantée localement.

À la Chambre, la coalition obtenant le plus grand nombre de suffrages obtient 340 des 630 sièges, ce qui correspond à 54 % des sièges. Un parti affilié à une coalition doit obtenir au moins 2 % pour avoir un siège, tandis que le seuil est de 4 % pour les partis non affiliés.

Au Sénat, le décompte est effectué par région. La coalition arrivant en tête dans une région a 55 % des sièges de la région. Aux 345 sièges s'ajoutent 7 sénateurs à vie.

Le 19 avril, après plusieurs jours d'interrogations, la Cour de cassation confirme la victoire de la gauche. Le suspense aura été assez long. Ce n'est que le 21 avril que Silvio Berlusconi reconnaît, de façon implicite seulement, sa défaite.

À la Chambre des députés, L'Unione, coalition de centre gauche de Romano Prodi, l'emporte de justesse avec 49,8 %

Chambre des députés

Suffrages exprimés	39 136 82		
	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
<i>Coalition de l'Union</i>	19 036 986	49,8 (+14,2)	348 (+106)
L'Olivier (Démocrates de gauche + La Marguerite)	11 928 362	31,2 (+0,5)	220
Refondation communiste	2 229 604	5,83 (+0,7)	41
La Rose au poing (Bonino)	991 049	2,5	18
Communistes italiens	884 912	2,3 (+0,6)	16
Italie des valeurs (Di Pietro)	877 159	2,29 (-1,6)	16
Verts	783 944	2,05	15
Südtiroler Volkspartei	182 703	0,48 (=)	4
Popolari-Union démocratique pour l'Europe	534 553	1,40	10
Parti des retraités	333 983	0,88	0
Les socialistes	115 105	0,30	0
Liste des consommateurs	73 720	0,19	0
Ligue pour l'Autonomie-Alliance lombarde	44 580	0,12	0
Autonomie Liberté Démocratie	34 167	0,09	1
Ligue Front Veneto	22 010	0,06	0
Députés de l'étranger			
Italie des valeurs			1
L'Union			6
<i>La Maison des libertés</i>	18 995 697	49,69 (+0,9)	281 (-87)
Forza Italia	9 045 384	23,70 (-5,8)	137
Alliance nationale	4 706 654	12,33 (+0,3)	71
Union des démocrates chrétiens et des démocrates du Centre (UDC)	2 579 951	6,76 (+3,4)	39
Ligue du Nord-Mouvement pour l'autonomie	1 748 066	4,58 (+0,6)	26
Démocratie chrétienne-Nouveau PSI	285 744	0,75	4
Alternative sociale Mussolini	256 997	0,67	
Flamme tricolore	231 743	0,61	
No euro	58 757	0,15	
Retraités unis	28 317	0,07	
Liste environnementale- Démocrates écologistes	17 574	0,05	
Forza Italia-Alliance nationale	13 372	0,03	
Parti libéral italien	12 334	0,03	
SOS Italie	6 956	0,02	
Députés de l'étranger			
Forza Italia			3
Pour l'Italie dans le monde avec Tremaglia			1
<i>Autres</i>			
Projet Nord-Ouest	92 079	0,24	
Tous les autres partis	105 302	0,28	
Députés de l'étranger			
Association italienne en Amérique du Sud			1

Sénat

Suffrages exprimés		35 041 837		
<i>Maison des libertés</i>		17 359 754	49,9	156
Forza Italia		8 201 688	24,00	78
Alliance nationale		4 234 693	12,39	41
Union des démocrates-chrétiens et démocrates du centre		2 309 174	6,75	21
Ligue du Nord-Mouvement pour l'autonomie		1 530 366	4,47	13
Alternative sociale Mussolini		214 617	0,62	
Flamme tricolore		204 473	0,59	
Démocrates-chrétiens-Nouveau PSI		190 724	0,55	
Maison des libertés		175 137	0,50	2
Retraités unis		61 824	0,18	
Parti républicain italien		45 133	0,13	
Liste environnementale-Démocrates écologistes		37 656	0,11	
Nouvelle Sicile		33 437	0,10	
No euro		30 515	0,09	
Pacte pour la Sicile		20 833	0,06	
Parti libéral italien		15 762	0,05	
Forza Italia-Alliance nationale		11 505	0,03	
Parti chrétien élargi		9 730	0,03	
Réformateurs libéraux		7 668	0,02	
SOS Italie		4 963	0,01	
Sénateurs de l'étranger Forza Italia				1
<i>Coalition de l'union</i>		17 118 364	49,18	158
Démocrates de gauche		5 977 313	17,49	62
La marguerite (Démocratie et liberté)		3 664 622	10,72	39
Refondation communiste		2 518 624	7,37	27
Ensemble avec l'Union		1 423 226	4,16	11
L'Italie des valeurs		986 046	2,88	4
La Rose au poing		851 875	2,49	0
Popolari-UDEUR		476 938	1,39	3
Parti des retraités		340 279	1,03	0
L'Olivier		59 499	0,17	1
L'Union-Südtiroler Volkspartei		198 153	0,57	3
Les socialistes		126 625	0,37	0
Ligue pour l'autonomie-Alliance lombarde		90 943	0,26	0
Südtiroler Volkspartei		117 500	0,34	2
Liste des consommateurs		72 139	0,21	1
Parti socialiste démocratique italien		57 339	0,16	0
Mouvement républicain européen		51 001	0,15	0
Autonomie liberté démocratie		32 553	0,09	0
L'Union		27 629	0,07	0
Ligue Front Veneto		23 209	0,07	0
Démocrates chrétiens unis		5 399	0,02	0
Sénateurs de l'étranger				4
<i>Tous les autres</i>				
Italiens de l'étranger Association italienne en Amérique du Sud				1
Projet Nord-Est		93 159	0,27	
Alliance sicilienne		36 160	0,10	
Parti communiste marxiste-léniniste		26 029	0,08	
Vallée d'Aoste		23 573	0,07	
Retraités et Travail		19 765	0,06	
Autres		132 231	0,38	

des voix et 348 des 630 sièges, contre 49,7 % à la Maison des libertés du Premier ministre Silvio Berlusconi qui a 281 sièges. La différence de voix à la Chambre est de 25 224 (avant le résultat des Italiens de l'étranger).

L'Unione regroupe plus d'une dizaine de partis et va des centristes modérés de l'UDEUR, formation charnière de Clemente Mastella, à la gauche radicale de Refondation communiste de Fausto Bertinotti. Le pilier de cette coalition, L'Olivier, obtient 31,3 % des voix. Cette liste regroupe les Démocrates de gauche héritiers de l'ancien Parti communiste italien et La Marguerite, alliance d'anciens de la Démocratie chrétienne, famille dont est issu Romano Prodi.

La Rose au poing, nouvelle formation politique de l'ancienne commissaire européenne, Emma Bonino, qui regroupe les radicaux et les socialistes démocratiques, obtient 2,6 %.

Le PCI recueille 2,3 % des suffrages et la fédération des Verts 2,1 %.

Il y a un renforcement de la gauche radicale. Refondation communiste est le parti qui progresse le plus, gagnant 30 sièges à la Chambre et 23 au Sénat. Quant aux Réformateurs (Démocrates de gauche, La Marguerite et UDEUR), ils réalisent le même score qu'en 2001 : 17,5 % pour les Démocrates de gauche, 10,7 % pour La Marguerite de l'ancien maire de Rome Francesco Rutelli, et 2,9 % pour L'Italie des valeurs de l'ancien juge Antonio Di Pietro.

La Maison des libertés de Silvio Berlusconi perd 86 sièges à la Chambre dont 44 au détriment de Forza Italia, formation de Silvio Berlusconi.

La participation a été de 83,6 %.

Au Sénat, l'écart est réduit : 158 sièges au centre gauche contre 156 au centre

droit et 1 indépendant alors que la gauche est battue au nombre de voix (48,9 % contre 50,2 %).

On note un vieillissement du Parlement. Les plus de 60 ans représentent 22,2 % des députés contre 16,8 auparavant et 35,5 % des sénateurs contre 30,2. Aucun député de moins de 30 ans n'a été élu. Les sénateurs de moins de 50 ans représentent 12 % de la chambre haute.

Au Sénat, où la participation a été de 83,5 %, l'Union obtient 49 % des voix et 158 des 315 sièges électifs contre 50,6 % à la Maison des libertés et 156 élus. Il y a 7 sénateurs à vie.

17 mai 2006. **Gouvernement.** Au lendemain des élections, Romano Prodi, 67 ans, ancien président de la Commission européenne et chef du gouvernement italien du 18 mai 1996 au 21 octobre 1998, entend former le gouvernement alors que Silvio Berlusconi propose une grande coalition à l'allemande. Finalement ce dernier démissionne le 2 mai. À la suite de l'entrée en fonction du nouveau président de la République, Giorgio Napolitano, Romano Prodi est chargé le 16 mai de former le gouvernement. Le 17 mai, il entre en fonction avec un cabinet de 25 ministres, 9 vice-ministres et pas moins de 63 secrétaires d'État, réalisant une participation des huit formations de l'Union de la gauche. Le gouvernement comprend six chefs de parti dont notamment Massimo D'Alema, président d'honneur des Démocrates de gauche, vice-président et ministre des Affaires étrangères, et Francesco Rutelli, leader de La Marguerite (centre gauche catholique), ministre des Biens culturels. L'ancien président du Conseil Giuliano Amato est ministre de l'Intérieur et Emma Bonino, radicale,

ministre des Politiques communautaires. Le centriste Clemente Mastella obtient la Justice. Il n'y a que six femmes parmi les ministres et pourtant c'est un progrès.

Le gouvernement obtient la confiance au Sénat par 166 voix contre 155 le 19 mai, sept sénateurs à vie ayant voté en sa faveur, et à la Chambre des députés par 334 voix contre 268 le 23 mai.

Romano Prodi succède à Silvio Berlusconi en fonction depuis le 11 juin 2001 qui aura été, après Alcide De Gasperi, le deuxième chef de gouvernement italien à gouverner une législature entière.

140

5 mai 2006. **Silvio Berlusconi.** Condamné la veille par la Cour de cassation à six ans de réclusion pour corruption de magistrats, l'avocat Cesare Previti, député et ancien ministre de la Défense, considéré comme exécutant des basses œuvres d'Il Cavaliere, démissionne du Parlement. Il se constitue prisonnier et est incarcéré. Il devrait bénéficier des arrêts domiciliaires, en vertu de l'une des dernières lois de la droite.

8-10 mai 2006. **Élection présidentielle.** Le président italien est élu par les 630 députés, les 315 sénateurs, les 7 sénateurs à vie et les 58 délégués des vingt régions italiennes, soit 1 009 électeurs. Alors que Silvio Berlusconi et ses alliés proposaient de réélire le président sortant, Carlo Azeglio Ciampi, 85 ans, celui-ci ne souhaite pas le renouvellement de son mandat.

Aucun candidat ne réussit à obtenir la majorité des deux tiers au premier tour (673), majorité nécessaire pour les trois premiers tours. Au 4^e tour, le 10 mai, Giorgio Napolitano, Démocrate de gauche, 80 ans, sénateur à vie depuis 2005, élu député pour la première fois en 1953, président de la Chambre des députés de

1992 à 1996, ancien ministre de l'Intérieur du premier gouvernement Prodi de 1996 à 1998, ancien dirigeant communiste, réformiste, européen, est élu avec 543 voix. Il y avait 1 000 électeurs présents, 990 votants, 10 abstentions et il y a eu 347 bulletins blancs et 14 nuls.

Le nouveau président est respecté pour sa rigueur éthique et son sens de l'État.

Le président Carlo Azeglio Ciampi démissionne le 15 mai, trois jours avant la fin normale de son mandat, pour accélérer la formation du gouvernement.

25 et 26 juin 2006. **Référendum.** « *Approvate il testo della Legge costituzionale concernente "Modifiche alla Parte II della Costituzione" approvato dal parlamento?* » Telle était la question posée aux Italiens appelés à retourner aux urnes deux mois après des élections législatives tendues. « Qui ne vote pas ou au référendum ne sera plus digne d'être italien », avait dit Silvio Berlusconi.

Le texte qui modifiait pas moins de 54 articles sur 139 dans la Constitution, voulu par Silvio Berlusconi et surtout par ses alliés de la Ligue du Nord, soumis à référendum, prévoit de renforcer la fonction de Premier ministre et de donner davantage de compétences aux régions. Elles auraient notamment une compétence exclusive en matière de santé, d'éducation et de police. Le Sénat serait transformé en devenant « fédéral » avec des sénateurs élus sur des bases régionales. La Chambre des députés aurait la compétence sur les lois d'intérêt national et le Sénat s'occuperait des « dispositions régionales » avec compétence pour légiférer de manière autonome sur certaines matières. Le Premier ministre pourrait nommer et révoquer les ministres sans l'accord du président de

la République et dans certains cas dissoudre la Chambre des députés.

Le non est soutenu par le gouvernement Prodi ainsi que par l'Église catholique qui souligne les « inégalités sociales » de la réforme.

Le non l'emporte beaucoup plus largement que prévu avec 61,3 % et le oui recueille 38,7 %, mais surtout la participation a été suffisante pour valider le résultat.

C'est même un taux inhabituel, le plus élevé depuis dix ans pour un référendum.

C'est dans le Sud, bien sûr, que le non a été le plus fort, atteignant 67,9 % à Rome, 78,2 % à Naples et 82,5 % en Calabre. C'est dans le Nord qu'on a le plus voté et le non l'a également emporté, sauf en Lombardie et Vénétie.

Ce résultat fragilise la situation de Silvio Berlusconi après l'échec des élections législatives et des élections locales.

Référendum

Inscrits	47 160 264	
Suffrages exprimés	25 753 641	(52,30 %)
OUI	9 962 348	(38,68 %)
NON	15 791 293	(61,32 %)

KOWEÏT

4 avril 2006. **Vote des femmes.** C'est à l'occasion d'une élection pour un siège de conseiller municipal que les femmes du Koweït votaient et pouvaient se présenter pour la première fois. Sur les huit candidats, c'est un homme qui a été élu, mais une femme est arrivée en deuxième position. Les femmes ne voteront toutes que lors des élections législatives antici-

pées de juin 2006. Inscrite au Parlement, la réforme avait été bloquée pendant six ans avant que le texte ne soit adopté en mai 2005 malgré l'hostilité des députés islamistes et conservateurs. Une femme est devenue pour la première fois ministre en juin 2005.

Les femmes représenteront 57 % du corps électoral.

29 juin 2006. **Élections législatives.**

Femmes. Premières élections législatives auxquelles peuvent participer les femmes, suite à une dissolution résultant d'une impasse dans laquelle se trouve le gouvernement à propos d'une réforme visant à réduire le nombre de circonscriptions électorales de 25 à 10 afin de réduire les achats de voix et les influences tribales, l'opposition exigeant, au nom de la corruption, qu'il n'y en ait que 5.

Pour la première fois, trois membres de la famille royale étaient en lice.

Il y a 28 femmes parmi les 380 candidats aux 50 sièges.

L'Assemblée nationale (*Majlis al-Umma*) comprend 50 membres élus au système majoritaire dans des circonscriptions à plusieurs députés. En outre, il y a 15 ministres du cabinet qui siègent comme membres de droit.

L'analyse du scrutin est toujours difficile à faire car il n'y a pas de partis reconnus au Koweït. Cependant il semble que l'opposition menée par les islamistes ait progressé, passant de 18 à 21 sièges sur 50. Les libéraux qui perdent 1 siège seront 7. On compte aussi 4 nationalistes. 8 des 16 députés progouvernementaux sortants ont été battus.

Une constatation. Les femmes enregistrent un échec. Aucune d'entre elles n'est élue et deux seulement ont réussi à dépasser 1 000 voix. La participation des femmes n'a été que de 40 %.

LETTONIE

16 juin 2006. **Veto.** La présidente Vaira Vike-Freiberga oppose son veto à une loi autorisant la publication des noms de 4 500 anciens agents du KGB. Seuls 4 000 des 24 000 collaborateurs auraient été identifiés. La présidente a estimé que les dossiers étaient « incomplets » et que « leur publication avec l'idée de refermer ainsi une page tragique de l'histoire lettone et de faire la justice historique était une illusion ».

142 LITUANIE

31 mai 2006. **Premier ministre.** En raison de la défection du mouvement populiste du milliardaire d'origine russe Viktor Uspaskichas, le Premier ministre Algirdas Brazauskas, 74 ans, ancien premier secrétaire du Parti communiste en 1988, social-démocrate, en fonction depuis le 3 juillet 2001 après avoir été président de la République du 25 novembre 1992 au 25 février 1998, annonce sa démission, son gouvernement étant devenu minoritaire. Le président Valdas Adamkus nomme le ministre des Finances Zigmantas Balcytis, 53 ans, comme Premier ministre par intérim. Le 15 juin, il est nommé officiellement à ce poste. Le 20 juin, il ne parvient pas à obtenir la majorité, ne recueillant que 52 voix en sa faveur, 48 contre, mais il y a eu 32 abstentions. Le 29 juin, c'est le ministre de la Défense, Gediminas Kirkilas, 54 ans, Parti social-démocrate, qui à son tour est nommé à la tête du gouvernement et peut exercer cette fonction à partir du 4 juillet, étant confirmé par 86 voix contre 13 et 5 abstentions. La perspective d'élections anticipées s'éloigne.

MAURITANIE

25 juin 2006. **Référendum constitutionnel.** Les Mauritaniens doivent approuver par référendum une révision constitutionnelle visant notamment à limiter à deux le nombre de mandats successifs effectués par un président et fixant à 75 ans la limite d'âge pour une candidature. Deux semaines plus tôt une ordonnance a libéralisé la presse et a créé une Commission des droits de l'homme.

Le texte est approuvé à 96,97 % des suffrages.

NIGERIA

16 mai 2006. **Mandat présidentiel.** À la différence de nombre de ses collègues africains ou latino-américains, le président Olusegun Obasanjo, 69 ans, au pouvoir depuis le 29 mai 1999, ne parvient pas à faire sauter l'interdiction d'un troisième mandat. Le Sénat rejette un projet de révision constitutionnelle en ce sens. Le projet de révision aurait dû recueillir la majorité des deux tiers des sénateurs et des représentants ainsi que l'accord des représentants de 24 des 36 États.

PARAGUAY

5 juin 2006. **Président.** Luis Gonzalez Macchi, 61 ans, président du 28 mars 1999 au 15 août 2003, est condamné à six années de prison pour corruption pour avoir détourné 12,4 millions € de deux banques, depuis en faillite.

PAYS-BAS

11 avril 2006. **Islam.** La publication d'un rapport sur « les dynamiques de l'activisme islamiste » par le Conseil scientifique pour la politique gouvernemen-

tale (RWW), organe consultatif, sème la discorde aux Pays-Bas. Il met en garde contre « une aversion injustifiée » à l'égard de l'Islam, reprochant aux politiques les plus critiques « de jouer sur la peur et les tripes ».

27 avril 2006. **Islamisme. Gouvernement.** Ayaan Hirsi Ali, députée néerlandaise libérale d'origine somalienne plusieurs fois menacée de mort par des islamistes radicaux et placée sous protection, risque d'être expulsée de son logement à la suite d'une décision d'une cour d'appel du 27 avril suite à une plainte des voisins qui estiment que la présence de la députée et des gardes du corps peut entraîner un attentat dans l'immeuble, peut réduire la valeur de l'immeuble et que leur vie privée peut être menacée par les contrôles. La Cour a jugé que la Convention européenne des droits de l'homme garantit aux habitants le droit au calme et à l'intégrité de leur domicile. La députée avait réalisé avec le cinéaste Theo van Gogh, assassiné par un islamiste, le film *Submission* dénonçant la condition des femmes musulmanes.

D'autre part, Ayaan Hirsi Ali avoue avoir menti pour obtenir le droit d'asile en 1992, prétendant arriver de Somalie alors que sa famille vivait depuis dix ans au Kenya. En outre, elle a aussi menti sur son âge et son identité et n'aurait pas non plus été victime d'un mariage forcé. Cela pourrait entraîner son expulsion.

Le 14 mai, la ministre libérale Rita Verdonck annonce le retrait de la citoyenneté néerlandaise d'Ayaan Hirsi Ali. Le 16 mai, après sept heures de débats difficiles, les députés adoptent deux motions à une écrasante majorité exigeant que Rita Verdonck laisse son passeport néerlandais à la députée. Le

même jour, cette dernière renonce à son poste de députée et annonce qu'elle quitte les Pays-Bas pour les États-Unis où elle est embauchée par un centre d'études conservateur. Cette affaire fait perdre à la ministre tout espoir d'assurer le leadership du VVD.

Le 27 juin, suite à une réunion au plus haut niveau, Ayaan Hirsi Ali retrouve sa nationalité et son passeport.

Le 29 juin, le Premier ministre Jan Peter Balkenende annonce la démission de son gouvernement.

31 mai 2006. **Parti politique.** Un parti pédophile, Amour du prochain, liberté et diversité (NVD, Naastenliefde, Vrijheid en Diversiteit), est lancé à Amsterdam, par Ad Van den Berg, 62 ans, visant à militer pour la légalisation de la pornographie infantile et du sexe entre adultes et enfants. Il veut faire baisser l'âge du « consentement » de 16 à 12 ans, puis le voir disparaître complètement. Il milite pour la zoophilie, l'élection du Premier ministre au suffrage universel direct, le train gratuit, la légalisation du nudisme et de toutes les drogues, la suppression du gouvernement, l'interdiction du déficit budgétaire, la prison à vie pour les meurtriers récidivistes... Il risque fort d'être interdit comme l'avait été en 1998 le CP86 pour son idéologie fasciste. Pourtant, le 17 juillet, un tribunal refuse cette interdiction estimant que ce parti a droit aux mêmes garanties que les autres partis politiques.

PÉROU

9 avril et 4 juin 2006. **Élection présidentielle.** L'élection présidentielle est marquée par la présence d'Ollanta Humala, Parti nationaliste uni, 43 ans, militaire, « ethnocaceriste ». Il est accusé

d'avoir été le « capitaine Carlos », responsables de violences en 1992 et 1993 lors d'opérations confiées à l'armée lors de la guérilla du Sentier lumineux. Il se réclame du général Caceres, figure de la guerre contre le Chili (1879-1883). Il affronte notamment Lourdes Flores Nano, leader du parti populaire-chrétien, candidate de la Coalition union nationale, droite, déjà candidate en 2001 où elle avait obtenu la troisième place; Alan Garcia, 57 ans, ancien président du 28 juillet 1985 au 28 juillet 1990, APRA, social-démocrate, et Valentin Paniagua, 70 ans, ancien président par intérim suite à la fuite d'Alberto Fujimori, du 22 novembre 2000 au 28 juillet 2001, Action populaire.

Au premier tour, Ollanta Humala arrive en tête avec 30,6 % des voix contre 24,3 % à l'ancien président Alan Garcia et 23,8 % à Lourdes Flores.

Le président vénézuélien Chavez intervient dans la campagne en déclarant qu'il rompra les relations diplomatiques si Alan Garcia est élu.

Au second tour, Alan Garcia bénéficie des voix de Lourdes Flores même s'il n'avait pas son soutien officiel. Il l'emporte notamment à Lima, Callao, Pasco, Tumbes et Ucayali, les Andes du Sud étant favorables à Ollanta Humala. Il est élu avec 52,6 % des suffrages et effectue un retour inespéré.

Les vice-présidents sont Luis Giampietri Rojas et Lourdes Mendoza del Solar.

Aux élections législatives, la fille d'Alberto Fujimori, Keiko Fujimori, est la candidate à la députation ayant reçu le plus grand nombre de suffrages préférentiels, atteignant 594 000 voix alors qu'aucun autre candidat n'a dépassé 200 000 voix.

Le Parti de l'union pour le Pérou

d'Ollanta Humala avec 45 sièges l'emporte sur l'APRA d'Alan Garcia qui dispose de 36 députés. La droite compte 17 sièges, les partisans de l'ex-président Fujimori 13, le Front du centre 5, Pérou possible du président sortant Alejandro Toledo 2 et les évangélistes de Restauration nationale 2.

PHILIPPINES

7 juin 2006. **Peine de mort.** Le Parlement adopte, sous la pression de l'Église catholique, un projet de loi abolissant la peine de mort. Ce texte, qui avait été contesté par la Chambre des Représentants, est adopté à l'unanimité par le Sénat. Un moratoire avait déjà été mis en place en 2000 suite à l'intervention de l'Église.

POLOGNE

4 avril 2006. **Radio. Antisémitisme.** Le Conseil d'éthique des médias accuse Radio Marya, influente radio catholique, de diffuser des opinions « primitives et antisémites ». Cette radio a soutenu très fortement le parti Droit et Justice, vainqueur des élections. Ses dérapages verbaux conduisent le Vatican à intervenir. Mais le 28 août le parquet de Torun classe une affaire de commentaire antisémite « en l'absence de fait délictueux ».

27 avril 2006. **Gouvernement.** À la tête d'un gouvernement minoritaire depuis le 31 octobre 2005, le parti conservateur Droit et Justice (PiS) dirigé par Jaroslaw Kaczynski, frère jumeau du président Lech Kaczynski, signe un accord avec les populistes antilibéraux de Samoobrona et la Ligue des familles polonaises (extrême droite) de Boguslaw Kowalski.

Ne disposant jusqu'alors que du soutien de 156 députés sur les 460 de la

Diète, le Premier ministre Kazimierz Marcinkiewicz (PiS) a voulu élargir sa base parlementaire avec les 55 députés de Samoobrona. La conclusion de l'accord entraîne le lendemain la démission du ministre des Affaires étrangères, Stefan Meller, pro-européen. Il est remplacé par la vice-ministre des Affaires étrangères, Anna Fotyga, conservatrice, 49 ans, ancienne députée européenne Droit et Justice (PiS), totalement inconnue.

Le parti paysan ayant refusé d'entrer dans le gouvernement, la coalition ne dispose toujours pas de majorité. Afin d'y parvenir, le gouvernement de Kazimierz Marcinkiewicz fait entrer la Ligue des familles, proche de la station Radio Marya, parti anti-européen, extrémiste et démagogique. Ce parti obtient le ministère de l'Éducation et un poste de vice-Premier ministre pour son leader Roman Giertych, 34 ans, avocat, homophobe, xénophobe et très germanophobe, et le ministère de la Mer. Le leader de Samoobrona, Andrzej Lepper, ancien éleveur de porcs et boxeur amateur, 52 ans devient vice-Premier ministre chargé de l'Agriculture. Désormais le cabinet dispose du soutien de 240 sièges sur 460. Ce remaniement risque d'inquiéter les Européens par sa coloration très souverainiste et euro-sceptique.

Le 23 juin, le Premier ministre met fin aux fonctions de la ministre des Finances Zyla Gilowska, seule caution libérale du gouvernement, accusée de collaboration avec les ex-services secrets communistes, et nomme Pawel Wokciechowki pour lui succéder.

ROUMANIE

28 juin 2006. **Gouvernement.** Le gouvernement du Premier ministre Calin

Popescu-Tariceanu, 54 ans, Parti national libéral, en fonction depuis le 29 décembre 2004, est renversé suite au rejet d'un vote de confiance par 235 voix contre 145.

SERBIE-MONTÉNÉGRO

21 mai 2006. **Monténégro.** Un référendum a lieu sur l'indépendance. C'est la suite de la désagrégation de l'ex-Yougoslavie. Créée en 1918 en tant que royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, puis devenue Yougoslavie, République fédérative en 1946, elle avait vu la Croatie et la Slovénie proclamer leur indépendance en juin 1991 et la Macédoine en septembre 1991. En 1992, la communauté internationale reconnaît l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, puis celle de la Bosnie-Herzégovine. La Serbie et le Monténégro créent le 27 avril 1992 la République fédérale de Yougoslavie (RFY) qui, le 4 février 2003, se transforme en une union plus souple : l'État de Serbie-Monténégro. En 1999, l'OTAN intervient au Kosovo et un protectorat international est créé.

C'est de justesse que l'indépendance est acquise à la suite du référendum. Il fallait 55 % des suffrages et l'indépendance en a recueilli 55,4 %. On a pu observer une coupure entre le Sud favorable à la sécession et le Nord favorable au maintien de l'Union.

Référendum

Inscrits	484 718	
Votants	419 240	(86,7 %)
OUI	230 711	(55,4 %)
NON	184 954	(44,47 %)

SLOVAQUIE

17 et 19 juin 2006. **Élections législatives.** Suite à l'éclatement de la coalition (SDKU, MKP et KDH), le 6 février, les démocrates-chrétiens du KDH ayant quitté le gouvernement, des élections législatives anticipées ont lieu.

Les libéraux qui étaient à leur second mandat paient leurs réformes impopulaires qui ont eu un fort coût social tout en redynamisant l'économie.

146 Le parti Smer qui incarne le populisme de gauche arrive en tête avec près de 30 % des suffrages, devançant largement le SDK-DS du Premier ministre Mikulas Dzurinda, 51 ans, au pouvoir depuis le 30 octobre 1998. Les communistes sont éliminés du Parlement. Le parti national slovaque de Jan Slota, anti-hongrois et antitzigane, évincé du

Parlement depuis 1998, arrive en troisième position avec 11,7 %.

Le HZDS du très controversé Vladimir Meciar n'a recueilli que 8,8 % des suffrages.

La participation a connu un net recul avec 54,6 %, soit une chute de 15,3 %.

19 juin 2006. **Gouvernement.** Le président Gasparovic demande au leader du Smer, Robert Fico, 41 ans, de former le gouvernement. Il choisit une alliance avec l'extrême droite xénophobe SNS et le parti nationaliste HZDS de Vladimur Meciar.

SOMALIE

Juin 2006. **Situation.** Le 7 mai commence une sanglante bataille entre l'Union des tribunaux islamiques, regroupement de

Élections législatives

Inscrits	4 272 517		
Votants	2 335 917 (54,67)	(-15,3)	
Blancs et nuls	32 778		
Suffrages exprimés	2 303 139		
	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Smer [Direction]-Démocratie sociale (Smer)	671 185	29,1 (+15,6)	50 (+25)
Union démocratique et chrétienne slovaque (SDK-DS)	422 815	18,4 (+3,3)	31 (+3)
Parti national slovaque (SNS, nationaliste)	270 230	11,7 (+8,4)	20 (+20)
Parti de la coalition hongroise (MKP, chrétien-démocrate)	269 111	11,7 (+0,5)	20 (=)
Parti populaire-Mouvement pour une Slovaquie démocratique (LS-HZDS, nationaliste)	202 540	8,8 (-11,7)	15 (-21)
Mouvement chrétien-démocrate (KDH)	191 443	8,3 (=)	14 (-1)
Parti communiste de Slovaquie (KSS)	89 418	3,9 (-2,4)	0 (-11)
Alliance des nouveaux citoyens (ANO, libéral)	32 775	1,4 (-6,6)	0 (-15)
Autres	153 622	6,7 (-8,1)	

cours autonomes appliquant la charia, seule institution judiciaire fonctionnant en Somalie, dirigée par Sharif Sheikh Ahmed, et l'Alliance pour la restauration de la paix et contre le terrorisme, regroupement de chefs de guerre soutenu par les États-Unis. Les milices islamiques prennent Mogadiscio le 4 juin. Elles souhaitent mettre en place une république islamique.

Jowhar, bastion de l'alliance des chefs de guerre pro-américains, est prise le 14 juin.

Le 22 juin, un accord est signé à Khartoum entre le gouvernement de transition et l'Union des tribunaux islamiques, conduisant à une reconnaissance mutuelle et à la fin des hostilités.

Cheikh Hassan Dahir Aweys, appartenant au clan des Ayr, islamiste recherché par les États-Unis pour ses liens présumés avec Al-Qaïda, est choisi par les représentants des tribunaux islamiques pour diriger le Conseil des tribunaux islamiques qui doit servir de «Parlement». Cet ancien colonel a plongé dans la clandestinité après le 11 septembre 2001.

SOUDAN

Avril-juin 2006. **Darfour.** Le gouvernement et les rebelles du Darfour renouent le dialogue à Abuja. Le Secrétaire général adjoint de l'ONU, Jan Engeland, qui s'était vu refuser l'accès à Khartoum et au Darfour, est finalement invité à visiter le Darfour.

Un accord est conclu entre le gouvernement et une faction, la branche zaghawa de Minni Arcua Minnawi, du Mouvement de libération du Soudan. Deux autres groupes restent réfractaires: la faction du Four Abdel Wahed Mohammed

Nour du MLS et le Mouvement pour la justice et l'égalité.

Le 16 mai, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité une résolution faisant pression sur Khartoum pour l'envoi de casques bleus au Darfour. Malgré leur vote favorable, la Russie et la Chine émettent des réserves sur la référence au chapitre VII ouvrant la voie à des sanctions ou même au recours à la force. Mais le Soudan s'oppose toujours à l'envoi de casques bleus.

Le 14 juin, le procureur de la CPI Luis Moreno-Ocampo présente un rapport au Conseil de sécurité de l'ONU dans lequel il indique qu'il y a eu des «massacres à grande échelle avec des centaines de victimes dans chaque cas», les pires exactions, entre avril 2003 et avril 2005, ayant visé les ethnies four, massalit et zaghawa. Le gouvernement soudanais a coopéré sur certains points de l'enquête.

Le 25 juin, le gouvernement suspend les activités de l'ONU.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

2 et 5 juin 2006. **Élections législatives.** La campagne pour les élections législatives a été très dure, marquée par des agressions, des invectives, des pugilats entre candidats...

Les libéraux de l'ODS, parti du président Klaus, arrivent en tête des élections caractérisées par une plus forte participation. Cependant, ce dernier ne dispose pas de la majorité absolue et devra négocier. Les sociaux-démocrates au pouvoir depuis huit ans, menés par le Premier ministre Jiri Paroubek, 54 ans, en fonction depuis le 25 avril 2005, avec 32,3 %, vont retourner dans l'opposition. Les communistes enregistrent un fort recul tandis que les Verts font leur entrée.

La répartition des sièges se traduit cependant par une égalité parfaite (100 contre 100) entre le bloc formé par l'ODS, les chrétiens-démocrates et les Verts et celui de la gauche constituée par les

sociaux-démocrates et les communistes.

Le 5 juin, le président Vaclav Klaus demande au leader de l'ODS Mirek Topolánek de former le gouvernement. Mais les négociations sont difficiles.

Élections législatives en République tchèque

Inscrits	8 333 305		
Votants	5 372 449 (64,5)	(+6,5)	
Suffrages exprimés	5 348 976		
	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
148 Parti démocratique civique (ODS, conservateur)	1 892 475	35,4 (+10,9)	81 (+23)
Parti social-démocrate tchèque	1 728 827	32,3 (+2,1)	74 (+4)
Parti communiste de Bohême et Moravie	685 328	12,8 (-5,7)	26 (-15)
Union chrétienne et démocratique	386 706	7,2 (-7,1)	13 (-9)
Parti vert (SZ)	336 487	6,3 (+3,9)	6 (+6)
SNK-Démocrates européens	111 724	2,1	
Union pour la Liberté-Union démocratique (US-DEU, conservateur-libéral)	16 457	0,3	0 (-9)
Autres		5,7 (-4,6)	